

# COMMUNE DE VOVRAY-EN-BORNES

## CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL n°10

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

### SEANCE DU 06/12/2021

Le six décembre deux mille vingt et un,

Le Conseil Municipal de la **Commune de VOVRAY-EN-BORNES** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Xavier BRAND, Maire.

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 10
- absents: 5
- votants : 10

Date de convocation du Conseil Municipal :

**PRESENTS** : BRAND Xavier, DEBORNES Stéphane, REMILLON Sandra, WOLF Denis, LAMOT Anthony, MENDES D'OLIVEIRA Sandrine, DARD Annelise, VIRET Sidonie, MONTANT Odile, GAILLARD Christophe.

**ABSENTS EXCUSES** : HERLEDDER Thomas, FIGUEIREDO Céline, L'HUILLIER Benoît, MANIGUET Jérôme, LAVERRIERE Jérémy

**SECRETAIRE** : WOLF Denis

Monsieur le Maire demande si le compte-rendu de la précédente réunion soulève des remarques, le précédent compte-rendu est approuvé.

### **COMMISSIONS**

#### VOIRIE

Christophe GAILLARD fait le point du chantier de la route du chef-lieu. L'éclairage public fonctionne.

Chez Quétrand, la largeur ne permet pas de faire des bandes cyclables sur la RD, Il va demander l'autorisation au Conseil Départemental de réaliser des bandes de résines sur les rives de 0.50 pour donner un effet de rétrécissement de la voie.

#### BATIMENT

Monsieur le Maire propose aux élus d'avancer sur le projet de l'auberge.

Christophe GAILLARD explique que le calendrier des opérations pourrait être le suivant :

- janvier- février 2022 = établir un programme de travaux selon les besoins (local, cuisine, appartements, stationnement,...) pour pouvoir élaborer le cahier des charges et estimer les travaux.
- mars – avril 2022 = consulter le marché de maîtrise d'œuvre (architecte)
- mai 2022 = analyser et choisir le maître d'oeuvre
- été 2022 = Etudes d'avant-projet (AVP)
- fin septembre 2022 = dépôt du permis
- mars 2023 = lancement du marché de travaux des entreprises
- avril 2023 = choix des entreprises
- mai 2023 = travaux
- mai 2024 = fin travaux

Les élus décident de recourir à un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Monsieur le Maire présente le devis de M. Teissier, représentant l'entreprise amoland, spécialisée dans l'assistance au maître d'ouvrage public. Il comporte plusieurs étapes, il est décidé d'accepter la première étape qui consiste à établir le programme pour un montant de 3900€ HT et l'étape de consultation du maître d'œuvre d'un montant de 6200€ HT, soit un total de 10 100€ HT.

#### PERISCOLAIRE

La commission scolaire, Monsieur le Maire et les élus du Sappey ont rencontré le bureau des Tartifilous pour trouver une solution au problème du bruit dans la cantine. Sandra REMILLON et Sidonie VIRET expliquent qu'il a été décidé d'essayer de mettre en place le double service. Le retour des agents est positif au niveau du bruit.

#### DIVERS

Un avis pour le recrutement d'un agent administratif a été publié pour assister la secrétaire. Il s'agit d'un contrat de 6 mois, 20 heures hebdomadaires possibilité de renouveler à temps plein.

La séance est levée à 20h45.

Le Maire  
Xavier BRAND

